

AVIS DES SOCIÉTÉS (*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE

-Tunis Re-

Siège social : 12 Avenue du Japon -1073 Tunis

La Tunis Re informe ses honorables actionnaires, que son Conseil d'Administration lors de sa réunion du 30 Mars 2023, a examiné l'activité de la société au cours de **l'exercice 2022** et a arrêté les états financiers relatifs à cet exercice qui font ressortir les principaux indicateurs suivants :

- Des primes émises en évolution de 20% soit 195,339 MDT contre 163,185 MDT en 2021 ;
- Des primes acquises de 182,179 MDT contre 158,655 MDT en 2021, en évolution de 15% ;
- Des charges de sinistres de 80,782 MDT contre 77,283 MDT, en évolution de 5% ;
- Des produits de placements de 28,963 MDT contre 26,260 MDT, en évolution de 10% ;
- Un résultat net de 19,858 MDT contre 16,724 MDT en 2021, en hausse de 19%.

Le Conseil a décidé de proposer la distribution d'un dividende de **0,400** dinars par action, et de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le **04 mai 2023**.

L'AGO se tiendra au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise –**IACE**- à **10h00**.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entièvre responsabilité.